

BOUYGUES TELECOM

Société Anonyme au capital de 2.700.000.000 de Francs
Siège Social : 51, avenue de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay
397 480 930 R.C.S. VERSAILLES

94B/1644.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 SEPTEMBRE 1999

4681
DÉPÔT DU

13 OCT. 1999

TRIBUNAL
DE COMMERCE

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf,
le jeudi seize septembre à quinze heures trente,

les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, dans les bureaux de BOUYGUES TELECOM - 24, avenue de l'Europe - Bâtiment Europa H - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, sur convocation de leur Président.

Etaient présents et ont émargé le Registre de Présence :

- Philippe MONTAGNER, Président,
- René RUSSO, Vice-Président,
- Alain BANDLE, Administrateur,
- Olivier BOUYGUES, Administrateur,
- Carlo MEZZANOTTE, Administrateur,
- Olivier POUPART-LAFARGE, Administrateur,
- Robert CAUDRON, Administrateur.

Etaient représentés :

- Elis BONTEMPELLI par Carlo MEZZANOTTE,
- Ulrich HÜPPE par Alain BANDLE,

formant la totalité du Conseil d'Administration, compte tenu de la démission de deux Administrateurs.

Assistaient également à la séance :

- Brigitte DUTAILLY, représentant du Comité d'Entreprise,
- Xavier BLAY, représentant du Comité d'Entreprise,
- Jean-Luc ARCHAMBAULT, représentant de la BANEXI, Censeur,
- Hervé COUFFIN, représentant de PARIBAS PARTICIPATIONS, Censeur,
- Patrick LELEU, Directeur Général,
- Jean-Paul BERNARDINI,
- Christian BORIE,
- Emmanuel FOREST, Directeur Général Adjoint Finances et Planification,
- Arnaud VAN EECKHOUT, Directeur Juridique,
- Yves GOBLET, Directeur Stratégie et Développement Commercial,
- Dr Michael BANGERT,
- Dr. Günter PFEIFFER,
- Michel CICUREL
- Robert BRARD, qui assure le Secrétariat du Conseil.

La moitié au moins des Administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

.....


II COOPTATION DE DEUX ADMINISTRATEURS

Le Président rappelle que, lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 juillet 1999, le Conseil avait pris acte de la démission de Lisa GERNON et de Donald REED de leurs fonctions d'Administrateur.

A la suite de ces démissions, le nombre des Administrateurs étant devenu inférieur au nombre minimum statutaire, le Conseil avait souhaité nommer deux personnalités indépendantes connues pour leur compétence en matière de télécommunications.

A cette fin, le Conseil avait décidé de constituer un Comité composé de Alain BANDLE, Olivier POUPART-LAFARGE et Hervé COUFFIN afin de lui proposer des candidats en vue de pourvoir au remplacement des deux Administrateurs démissionnaires.

Le Comité, après s'être réuni, a proposé au Conseil les candidatures de :

- Monsieur Thierry BRETON,
- Monsieur Michel CICUREL.

Après discussion, le Conseil décide, à l'unanimité, de coopter, en tant qu'Administrateurs de BOUYGUES TELECOM :

Michel CICUREL, demeurant 60, avenue Henri Martin – 75016 PARIS, aux lieu et place de Lisa GERNON,
et Thierry BRETON, demeurant 55, avenue Reille – 75014 PARIS, aux lieu et place de Donald REED.

La ratification de leur cooptation sera sollicitée lors de la prochaine Assemblée.

La durée du mandat de Thierry BRETON et de Michel CICUREL sera la même que celle de leur prédécesseur et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1999.

Thierry BRETON et Michel CICUREL ont accepté lesdits mandats et déclaré remplir les conditions fixées par la Loi pour exercer les fonctions d'Administrateur.

POUVOIR

Il est proposé au Conseil d'Administration de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

